



Déclaration des représentants CGT CTPL du 29 septembre 2009

En préalable à ce CTPL, les représentants CGT tiennent à déclarer leur profond mécontentement et leur immense inquiétude après l'adoption par les parlementaires, en plein milieu de l'été, de la loi dite de mobilité des fonctionnaires. Il s'agit en fait d'une véritable machine de guerre contre les agents de la fonction publique. Sous l'alibi d'une soi-disant amélioration de la mobilité des fonctionnaires, se cache en fait la remise en cause de notre statut. Mise en place du licenciement économique des agents de la fonction publique, institutionnalisation de la précarité et de l'intérim dans l'accomplissement des missions de l'état... c'est le plus grand recul que nous ayons connu pour le statut du fonctionnaire. C'est également un outil dont s'est doté le gouvernement pour mener ses réformes sans s'embarrasser de plans sociaux et de surnombres.

La CGT réaffirme son opposition à cette loi et appellera les agents à se mobiliser pour son retrait, notamment à l'occasion de la journée internationale et intersyndicale d'action du 7 octobre 2009.

L'actualité des dernières semaines a été marquée par les décès par suicide de salariés de France Télécom. Ils ont mis en évidence le mal-vivre au travail qu'ils rencontrent au quotidien. Pour nous, leur malaise et ses raisons dépassent largement cette entreprise. La pression des objectifs, le poids de la hiérarchie, le non remplacement des départs, l'accumulation des réformes... tous les salariés du secteur public les connaissent maintenant. La question des conditions de travail nous est de plus en plus souvent évoquée par les collègues lors des visites de postes ou assemblées de personnel ou en interpellation directe des militants. Et ce n'est pas la proposition gouvernementale de « *rénover le dispositif de contrôle des arrêts maladie en le rapprochant de celui en vigueur dans le secteur privé* » qui pourra apporter une solution à ce problème. Dans nos services, la CGT constate que la question des conditions de travail n'est pas suffisamment prise en compte, en tout cas pas à tous les échelons de la hiérarchie.

Pour la CGT, cette question des conditions de travail doit devenir prioritaire à tous les niveaux.

Au cours de ce CTPL, nous allons évoquer les réformes en cours notamment avec la mise en place des SIP, symbole de la « pandémie » de la fusion qui caractérise les choix gouvernementaux concernant notre direction. Il s'agit d'une réforme purement politique de démantèlement des services publics directement issue de la RGPP. Cette Révision Générale des Politiques Publiques est un véritable plan social dans la fonction publique dont le SIP est le premier chantier à la DGFIP. Ce plan se traduit par des suppressions d'emplois.

Pour la CGT Impôts Trésor 47, l'aspect humain : emplois, conditions de travail, doit être le plus important dans les choix opérés dans les services départementaux aujourd'hui. Nous y veillerons et nous jugerons avec les personnels les réponses à apporter.